

TARIF DES SERVICES

Tarifs en vigueur dès le 1er janvier 2021

Prestation	Prix (TTC)
Attestation d'amarrage	30
Inscription sur la liste d'attente pour 2 ans	50
Frais de dossier nouveaux usagers	200
Cession de place (à payer par le cédant)	200
Changement de bouée (sans le matériel)	30
Utilisation du radier pour les bateaux étrangers au port	20
Abonnement radier (sans vignette)	100
Vignette ¹	50

¹ pour usagers du port et du radier uniquement